

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2009

Février

Signature d'une lettre rédigée par l'Institut pour la Justice

Il s'agissait de réagir suite à la libération en régime de semi liberté de Jean-Thierry Mathurin, jugé pour l'assassinat de 7 personnes, complice de Thierry Paulin qui lui, a assassiné 18 personnes. Jugé dangereux, il avait été condamné en décembre 1991 à la réclusion perpétuelle et n'a fait que 22 ans de réclusion.

Les associations qui ont cosigné cette lettre sont :

- Institut pour la Justice
- Association Nationale des Victimes de l'Insécurité
- France Justice
- Enfance et Sécurité
- Fédération pour l'Aide et le Soutien aux Victimes de la Violence
- Le combat de Sophie
- Association « fondation Julie »

Avril

Mise sous pli de la lettre n°11, 3 700 sont pliées et mises sous enveloppes par une équipe de fidèles proches de l'association. Nous les remercions chaleureusement. Puisque nous parlons du courrier aux adhérents nous en profitons pour remercier également toutes les personnes qui portent ce courrier. Cette aide nous est précieuse car elle nous fait faire une sérieuse économie au niveau des frais postaux.

Mai

Travail de groupe sur la nouvelle loi pénitentiaire. Envoi à monsieur Garraud de nos réflexions. Monsieur Garraud nous dit les avoir transmises aux membres de la commission des lois

Juin

Jean Claude et Françoise ont participé à une marche protestataire à Chalon sur Saône, organisée par l'association Christelle.

Les revendications de cette association sont les suivantes :

- interdire l'inhumation sous X,
- création de cellule d'enquête suite à un meurtre,
- exploitation totale et immédiate de tout support aux fins d'expertise ADN,
- annuler la prescription pour tout crime de sang,
- exécution totale de la peine infligée par les Tribunaux populaires
- meilleure gestion des scellés (enregistrement, conservation, exploitation et traçabilité)

Outre les deux revendications communes à nos deux associations (prescription et application des peines) nous avons jugé légitime de soutenir cette action. Il faut s'avoir que les membres

actifs de cette associations sont les parents de personnes assassinées, pour certaines il y a plus de dix, et dont le ou les assassins n'ont pas été identifié.

27 juin, manifestation en souvenir de Julie, organisée par le comité jeunes. Malheureusement la météo n'était pas au rendez vous. Une distribution des petits pots de myosotis a été décidé car au départ il était prévu la plantation d'un arbre, mais cela n'a pas pu ce faire puisque le Bergopré est en pleine aménagement. Nous remettons donc cette plantation à l'année prochaine. Cela à un avantage, les myosotis auront eu le temps de pousser et nous pourrons peut-être les transplanter au pied de l'arbre du souvenir.

Septembre

Participation à la brocante de Geispolsheim village qui a permis la vente de plusieurs tee shirt
Nous proposons nos Tee Shirt, à la vente, tout au long de l'année.

Octobre

Interview sur France bleue, diffusée le 02/10/2009

Participation à un colloque organisé par l'Institut pour la Justice, patronné par Mme la garde des sceaux

Le sujet était La peine et son application : une justice aux deux visages ?

Françoise était invitée à intervenir sur le sujet « quelle place pour la victime dans l'application des peines »

Novembre

Le Comité s'est réuni pour préparer l'assemblée Générale et pour discuter des actions et travaux pour 2010

Martine répond aux questions d'une journaliste sur France bleue, diffusion le 17/11/2009

Au courant de cette année nous avons été invité à participer à différentes manifestations, notamment :

- le Congrès International AIVI 2009 (Association Internationale des victimes de l'inceste) ayant pour thème : "Être parent après l'inceste"

- un colloque dont le sujet était "soigner les victimes de viols, état des lieux et perspectives". Invitation pour suivre les débats dans la salle et participer aux échanges qui ont lieu après chaque table ronde. Manifestation organisée par l'Apacs (Association pour la protection contre les agressions et les crimes sexuels)

- rencontre, à l'Elysée avec monsieur Christophe Ingrain, conseiller technique justice au cabinet de Monsieur le Président de la République. C'est Monsieur Baye qui nous conviait à l'accompagner pour une discussion au sujet du projet de loi pénitentiaire, de nos sujets habituels (récidives, suite de la loi DATI) et pour évoquer la modification de la procédure de

révision afin de permettre aux victimes qui auraient vu un agresseur être innocenté à tort (suite à révision de sa condamnation) de faire reconnaître elles aussi le fait qu'elle puissent être victime d'une erreur judiciaire (en sens inverse) et, éventuellement, d'en obtenir réparation (Cette proposition fait suite aux péripéties de l'affaire de Montigny -DILS et HEAULME - dont Monsieur Baye s'occupe en relation étroite avec l'une des deux familles concernées)

Nous avons fait le choix de ne pas y participer principalement pour des raisons de planning.

Vu l'actualité, l'association est plus que jamais motivée à revendiquer et à participer à tous les débats proposés concernant ses propositions.

Nous sommes 7446 adhérents, notre site a été visité 2949 fois cette année. C'est au mois de juin qu'il a été le plus visité.

Concernant les différents pays, après la France, ce sont les Etats Unis avec 57 visites et l'Australie avec 16 visites

Si vous voulez plus de détails, les documents sont à votre disposition.